

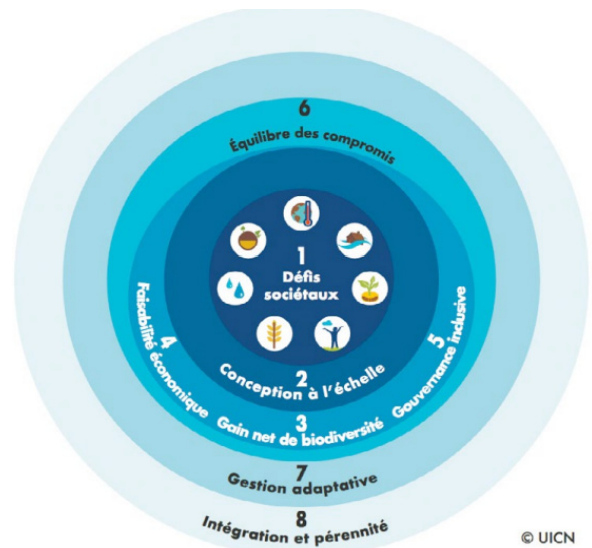
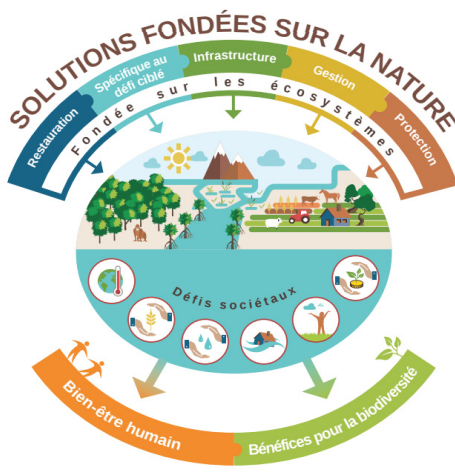


SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE Qu'est ce que c'est?

Agir pour atténuer et s'adapter au changement climatique est devenu depuis ces dernières années un défi à relever à l'échelle planétaire. Pourtant, malgré cette prise de conscience et de multiples accords politiques, le changement climatique est déjà visible dans les Hauts-de-France. En effet, l'Observatoire climat du CERDD indique que depuis 1955, une tendance à la hausse est observée dans la Région : +1,90 jour de fortes pluies par décennie à Boulogne-sur-Mer, +0,29°C par décennie en moyenne dans la Région (soit +2°C depuis 1955), et +1,60 cm (niveau de la mer) par décennie en moyenne à Dunkerque. Dans ce contexte, les Solutions Fondées sur la Nature (SAFN) s'affirment progressivement pour favoriser la résilience, l'adaptation du territoire au changement climatique mais aussi pour assurer la préservation du cycle de l'eau et la gestion des risques naturels. Mais qu'est-ce qu'une SAFN exactement ? L'objectif de cette publication est de vous le décrypter.

SAFN, quésako?

D'après l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Solutions Fondées sur la Nature, enrichies par la lettre A pour Adaptation (SAFN), sont définies comme étant « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».



Critères du standard mondial

Critères à cocher pour être une SAFN?

En 2020, l'UICN a publié un standard mondial pour faciliter l'appropriation de ces solutions. Il s'appuie sur 8 critères déclinés en 28 indicateurs.

Critère	Objectif
1. Défis sociétaux	Identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SAFN.
2. Conception à l'échelle	Adapter la solution à l'ampleur de la problématique en tenant compte des systèmes plus vastes en jeu (échelle géographique, dimensions économique / écologique / sociétale).
3. Gain net de biodiversité	Impliquer pour chaque critère une bonne compréhension des ressources existantes et du contexte (état de référence), et mettre en place des actions durables.
4. Viabilité économique	Critères correspondants aux 3 piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale, et viabilité économique.
5. Gouvernance inclusive	
6. Équilibre des compromis	Trouver un équilibre entre l'atteinte des objectifs à court et long termes, ainsi qu'entre les coûts et risques éventuels du projet.
7. Gestion adaptative	Adopter un mode de gestion quantitatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du projet et permet d'adapter la SAFN en fonction des changements globaux.
8. Intégration et pérennité	Inciter à une mise en œuvre des SAFN sur le long terme et à grande échelle grâce à leur intégration dans les cadres politiques ou réglementaires, et par leur lien avec des objectifs nationaux ou des engagements internationaux.

Descriptif des critères (source: UICN)

Mais concrètement, qu'est ce qu'une SAFN et qu'est ce qui ne l'est pas?

Prenons 2 exemples pour y voir plus clair :

• Les SAFN et l'adaptation aux risques d'Ilots de Chaleur Urbains (ICU)

Les ICU correspondent au maintien d'une température nocturne élevée en ville, limitant ainsi sa résilience face aux vagues de chaleur de plus en plus intenses et récurrentes (cf. « ça chauffe en ville ! Phénomène ICU », AULA, janvier 2021).

Exemples de SAFN : plantation d'arbres et conservation des arbres existants lors des aménagements, création de parcs / bosquets, ré-ouverture des cours d'eau pour restaurer la place de l'eau en ville, végétalisation des bâtiments, désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école ...

Contre-exemples : arrosage des rues, mise en place de fontaines / brumisateurs, installation de climatiseurs, peintures claires sur les bâtiments / routes ... Ces mesures n'impliquent pas de gain pour la biodiversité, ce qui explique qu'elles soient qualifiées de contre-exemple. Elles restent, cependant, de bonnes mesures complémentaires.



source: AULA, 2017

• Les SAFN et l'adaptation aux risques inondations

Les inondations sont de plus en plus fréquentes sur le territoire (cf. « Ressource eau - Quantité et pressions sur le PMA », AULA, décembre 2021), et l'alternance des épisodes de sécheresse et d'inondation s'amplifie déjà dans le cadre du changement climatique.

Exemples de SAFN : désimperméabilisation et végétalisation pour permettre l'eau de s'infiltrer naturellement dans le sol et ne pas ruisseler / s'accumuler sur des sols imperméables, reconnecter les zones humides / zones d'expansion de crues naturelles aux cours d'eau, création d'espaces verts multifonctionnels inondables ...

Contre-exemples : installation de bassin de rétention imperméabilisé / bâché, imperméabilisation d'espaces nécessaires au stockage des eaux en cas de crue du cours d'eau.



source: Pixabay

Conclusion

Maintenant que vous maîtrisez les Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature et que vous êtes convaincus de leurs bienfaits vitaux, prêts à vous lancer ?

Pour en savoir plus :

- ARB îdF, « Climat : la nature source de solutions, Recueil d'actions exemplaires de collectivités françaises (2019) », 2020.
- OFB, « Les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques », juin 2021.
- UICN, « Les solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau en France », décembre 2019.
- UICN, « 8 questions à se poser pour mettre en œuvre les solutions fondées sur la nature », mai 2021.

